



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

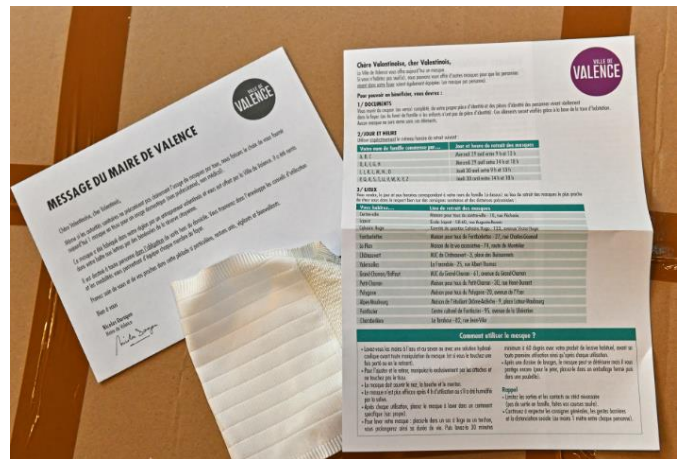
Le 18 avril 2020

Valence équipe ses 64 000 habitants en masques En lien avec un chef d'entreprise local, le Maire a commandé, dès le 6 avril, des masques qui seront distribués à tous les Valentinois d'ici la fin du mois

[Télécharger sur ce lien les visuels correspondant au communiqué](#)

Depuis le début de l'épidémie, la Ville de Valence a mis en place de nombreuses mesures pour protéger les habitants et freiner la propagation du virus, tout en assurant une continuité de service public.

Aujourd'hui, elle est l'une des premières villes de France de cette taille à offrir des masques réutilisables et agréés à tous ses habitants. Fabriqués par la Société Nouvelle Tissages Carret (SNTC, Savoie) qui est dirigée par le Valentinois Philippe Peyraverney, ces masques sont en tissu et ont été réalisés sur le modèle du patron fourni par le CHU de Grenoble.



Prévoyante, la Ville de Valence avait anticipé la situation : en commandant ces masques dès le 6 avril, non seulement elle s'est assurée de recevoir les quantités nécessaires pour tous les habitants, mais elle a également bénéficié d'un coût unitaire très raisonnable (0,8 € HT) par rapport aux prix constatés actuellement (entre 2,5 et 4 € HT).

« Valence a été l'une des premières à nous passer commande. Son anticipation nous a permis d'avancer aussitôt sur la fabrication des masques, avant l'afflux important de commandes que nous avons eu ensuite, du fait de la certification UNS1 obtenue en mars. Actuellement, nous produisons environ 200 000 masques par semaine et notre planning de charge est de 2 mois au minimum ! » précise Philippe Peyraverney, dirigeant de SNTC.



Près de deux mois de protection anti-coronavirus pour les Valentinois

Hier, Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a annoncé doter chacun des habitants d'un masque. A Valence, cette nouvelle a été accueillie avec joie. En effet, grâce à cette opération, la Ville sera en mesure d'organiser une 2^e distribution d'ici fin mai, lorsque les premiers masques distribués devront être changés. De plus, les masques offerts par la Région seront lavables plus de 50 fois. Ainsi les Valentinois bénéficieront au total d'une protection pour près de deux mois.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr

Comment va se dérouler la distribution des masques ?

Elle aura lieu en deux étapes principales :

1. du vendredi 24 au dimanche 26 avril, distribution, dans chaque foyer et par 300 bénévoles de la réserve citoyenne, d'un masque sous enveloppe, accompagné d'un dépliant explicatif. A ce stade, un seul masque sera remis par foyer pour équiper la personne qui se déplacera (cf 2).
2. mercredi 29 et jeudi 30 avril, distribution spécifique depuis les 13 équipements de quartier, pour les foyers de plus d'une personne ayant besoin de masques supplémentaires.

Les Valentinois ne résidant pas seuls et désirant équiper les membres de leur foyer en masques sont invités à se rendre dans l'équipement de quartier le plus proche de chez eux, aux jours et horaires définis dans le tableau ci-après, munis du coupon dûment rempli (à découper dans le dépliant distribué) ainsi que de leur pièce d'identité et de celles des autres membres du foyer ayant besoin d'un masque (ou du livret de famille pour les mineurs n'ayant pas de pièce d'identité). Aucun masque ne sera remis sans ces documents.

Les éléments fournis seront vérifiés sur place grâce à la base de la taxe d'habitation.

Pour toute question, les Valentinois peuvent se rendre sur valence.fr ou adresser un mail à masques.covid@mairie-valence.fr

2/JOUR ET HEURE

Utiliser impérativement le créneau horaire de retrait suivant :

Votre nom de famille commence par...	Jour et heure de retrait des masques
A, B, C	Mercredi 29 avril entre 9 h et 13 h
D, E, F, G, H	Mercredi 29 avril entre 14 h et 18 h
I, J, K, L, M, N, O	Jeudi 30 avril entre 9 h et 13 h
P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z	Jeudi 30 avril entre 14 h et 18 h

3/ LIEUX

Vous rendre, le jour et aux horaires correspondant à votre nom de famille (ci-dessus) au lieu de retrait des masques le plus proche de chez vous dans le respect bien sûr des consignes sanitaires et des distances préconisées :

Vous habitez...	Lieu de retrait des masques
Centre-ville	Maison pour tous du centre-ville - 10, rue Pêcherie
Laprat	École Laprat - 58-60, rue Auguste-Renoir
Calvaire Hugo	Comité de quartier Calvaire Hugo - 123, avenue Victor-Hugo
Fontbarlettes	Maison pour tous de Fontbarlettes - 27, rue Charles-Gounod
Le Plan	Maison de la vie associative - 74, route de Montélier
Châteauvert	MJC de Châteauvert - 3, place des Buissonnets
Valensolles	La Farandole - 25, rue Albert-Thomas
Grand-Charran/Briffaut	MJC du Grand-Charran - 61, avenue du Grand-Charran
Petit-Charran	Maison pour tous du Petit-Charran - 30, rue Henri-Dunant
Polygone	Maison pour tous du Polygone - 20, avenue de l'Yser
Alpes-Maubourg	Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche - 9, place Latour-Maubourg
Fontlozier	Centre culturel de Fontlozier - 95, avenue de la Libération
Chamberlière	Le Tambour - 82, rue Jean-Vilar

Quelles sont les caractéristiques de ces masques ?

Ces masques textiles sont à usage non sanitaire (UNS), lavables en machine à 60 °C et agréés pour une dizaine de lavage (selon leur état). Ils sont fabriqués en Savoie, en bordure de l'Isère.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr

valence.fr

valence^{fr}



Chaque masque est fait d'un tissu multicouche lavable composé de :

- 2 couches de polyester,
- 1 couche molletonnée de polyester texturé « gonflant »,
- 1 bande élastique de chaque côté du masque.

Composition : 97% Polyester, 1% Polyamide, 1% Coton, 1% Élasthanne.

Poids du tissu : 260 g/m²

Dimensions : 28 x 16 cm

Stockage : dans un endroit propre, sec et à l'abri de la lumière.

Efficacité de filtration des particules :

- particules 3 ums : 91%,
- particules 1 ums : 76%

Respirabilité : 223 L.m².S-1

Comment bien utiliser son masque ?

Exclusivement réservé à un usage non sanitaire (il ne doit pas être utilisé par les personnels soignants au contact des patients), ce masque est destiné à prévenir les projections de gouttelettes. Son utilisation s'inscrit dans la stricte application des mesures liées au confinement, des mesures d'organisation du travail ainsi que des gestes barrières.

Recommandations de manipulation :

- avant de mettre le masque, se laver les mains (au savon ou solution hydro-alcoolique),
- appliquer le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton et veiller à l'ajuster au mieux sur le visage, vérifier l'absence de jet d'air dans les yeux lors d'une expiration forte,
- lors du port de masque, éviter de le toucher et ne pas le déplacer,
- chaque fois que l'on touche un masque usagé, se laver les mains à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydro-alcoolique,
- lorsque le masque s'humidifie, le laver et en tout cas ne pas l'utiliser plus de 4 heures,
- pour retirer le masque : l'enlever par derrière à l'aide des attaches (ne pas toucher le devant du masque), le déposer immédiatement dans un sac prévu à cet usage, se laver les mains (au savon ou solution hydro-alcoolique).

Rappel des règles : le masque n'exonère pas de :

- limiter les sorties et les contacts au strict nécessaire,
- respecter les consignes générales, les gestes barrières et la distanciation sociale (au moins 1 mètre entre chaque personne).

Comment entretenir son masque ?

Les masques doivent être lavés en machine avant toute utilisation.

Le temps de port est limité à 4 heures.

Après utilisation, le masque doit être isolé soit pour être lavé soit pour être jeté. Il est recommandé d'isoler le masque dans un sac plastique à jeter après usage ou dans un sac spécifique pour le laver (prolonge la durée de vie du masque). Le lavage doit se faire en machine à 60°C avec un détergent classique.

Le masque a été conçu pour être réutilisé et lavé 10 fois, ensuite il faut vérifier son état.

A propos de la Société Nouvelle Tissages Carret

Issue des Tissages Carret, maison familiale fondée en 1962, et du rachat de l'activité Filtratechnic, la Société Nouvelle Tissages Carret est spécialisée dans le tissage de fils et trames ainsi que le développement et la fabrication de filtres en textile synthétique ou naturel, de toiles et tissus sur mesure pour des articles de filtration (filtre poussière, silo...).

Historique

- 1962 : création des Tissages Carret.
- 1998 : reprise de la société par Alain Carret. Déménagement au 40 route de Joudin à Saint Genix sur Guiers.
- 2015 : acquisition du fonds de commerce, des locaux, des équipements et reprise du personnel de l'entreprise de Tissages Carret par M. Soler et M. Peyraverney. Création de Société Nouvelle Tissages Carret.
- 2018 : acquisition du fonds de commerce, des stocks et des équipements et reprise du personnel de l'activité Filtratechnic. L'activité devient une nouvelle branche de Société Nouvelle Tissages Carret

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr